

077/20

EC/ALL

COMMUNE DE GUERLESQUIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance publique du 29 avril 2021

L'an deux mil vingt et un, le 29 Avril à 18 heures, le Conseil Municipal de GUERLESQUIN, légalement convoqué s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances,
Présents : Mr CLOAREC Eric, Maire, Mme DUGAY Christiane, 1^{ère} Adjointe, Mr LE SCANFF Eric, 2^{ème} Adjoint, Mme LE GALL Annick, 3^{ème} Adjointe, Mr TROLES Edouard, 4^{ème} Adjoint, Mr TILLY Hervé, Mme FLOCH Sonia, Mme COLLEOU Chantal, Mr LE HERVE Florent, Mr UGUEN Paul, Mr LE MEUR Rémy, Mme NORMAND Françoise, Mr LEFEVRE Marc, Mme LE ROY TASSEL Laurence
Absents : Mme MOY Cyrielle
Procurations : Mme MOY Cyrielle donne procuration à Mme LE GALL Annick
Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15
Date de convocation du Conseil Municipal : 22 avril 2021
Date de Publication :
Secrétaire : M LE HERVE Florent

Objet : Vente de biens : ancienne salle de danse du Mille Club

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal que conformément au budget primitif 2021 il est proposé de vendre les bâtiments suivants : ancienne salle du Mille Club.
Suite aux estimations réalisées par Maître L'HELGOUALC'H, le bien situé section E N°0991 à la Tourelle pour une surface de 48a38ca est proposé à la vente pour 7000 € net vendeur

Monsieur le Maire propose de valider le montant de vente pour ce bien.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à 12 voix pour et 3 voix contre, autorise M Le Maire à mettre en vente l'ancienne salle du Mille Club au tarif de 7000 € net vendeur et les anciens Haras au tarif de 130 000 € net, et à signer tous les documents nécessaires.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Eric Cloarec